



Bureau municipal du Dramont
Chemin des sangliers
83530 Agay
0494828123
Bm.dramont@ville-saintraphael.fr



Le Dramont

Compte rendu de la réunion publique du 25 juin 2019

Personnes présentes :

Personnes élues :

Mr F. MASQUELIER ; Maire de Saint-Raphaël, Mme F. DUMONT ; Adjointe à la sécurité, Mme J. CHIODI ; 1^{ère} Adjointe, Mme D. DUBLANC ; Adjointe au quartier, Mr M. CHABERT ; Adjoint à l'urbanisme, Mme F. BADJI ; Chef de Cabinet, Mr T. TAPIÉRO ; Chargé de mission.

Administration :

Mme FONTAINE ; Commissaire divisionnaire, Mr L. RÉGNÉ ; DGS, Mr D. BOYÉ ; DGA Pôle ressources-Qualité-Services à la Population-Culture, Mr JJ. PRETTE ; DGA Sécurité publique et qualité de vie, Mme AM. TRUJILLO. DGA, Mme C. BUTARD ; Directrice du bureau d'Etudes, Mr X. GUYARD ; Directeur du service urbanisme, Mr P. BRIDOUX-MARTINET ; Directeur du service Communication, Mr C. MATTEI ; service communication, M. F. CONTE ; chef du service RPS, Mr N. PARROUX ; directeur de la Police Municipale.

Conseillers de quartier :

Mme BRAHIM, Mme BARTOLINI, Mr BERRETTA, Mr. CROS, Mr FERRY, Mr FORMISANO, Mr JOMAIN, Mr MATTIOLI, Mr ZANOTTI, Mr ZUCCO, Mr MEISSONNIER.

Excusé. e.s : Mr JJ. PRETTE. DGA. M. LEYRET, M. PAQUET, M. SERRES.

Ordre du jour :

- I. Présentation des rapports d'activités **2018** par les conseillers de quartier :
 - a. Commission urbanisme et aménagements ; Mr BERRETTA
 - b. Commission environnement et cadre de vie ; Mr MATTIOLI
 - c. Commission sécurité routière-voirie-travaux routiers ; Mr BERRETTA

Réflexions pour 2019

- d. Commission urbanisme et aménagements
 - e. Commission environnement et cadre de vie
 - f. Commission sécurité routière-voirie-travaux routiers
- II. Questions du public

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 DES CONSEILLERS DE QUARTIER

La réunion débute par l'accueil de M. le Maire, suivi d'un tour de table afin de présenter les Conseillers de quartier, les élus et les responsables de l'administration.

M. le Maire rappelle que cette réunion publique est le fruit de plusieurs réunions des conseillers du quartier qui se sont vus régulièrement pour travailler sur des questions concernant la vie municipale et le service public du Dramont, le quotidien des habitants.

Les conseillers travaillent en toute autonomie, les décisions revenant aux élus de la ville. Le principe qui guide l'action de la commune est le suivant : « le oui est le principe, le non l'exception et doit être motivé ». Chaque demande d'actions ou de projets est inscrite dans une logique de court et moyen terme.

Intervention de Mme Fontaine, commissaire divisionnaire :

Mme Fontaine communique quelques chiffres relatifs à la sécurité concernant le quartier. La baisse de la délinquance est de moins 13%, celle-ci est itinérante. Une grande vigilance a été menée par le commissariat, en collaboration avec la police municipale, pour la sécurité routière : 142 personnes ont été verbalisées pour excès de vitesse, principalement sur la route de la corniche.

M. le Maire informe les habitants de l'installation d'une caméra de vidéosurveillance fixée sur les grands axes. Les contrevenants sont rapidement identifiés et poursuivis, l'action de la police peut être réorientée vers un travail de plus grande mobilité, donc réactivité sur la ville.

Questions/réponses du public

Q : Que faire contre les excès de vitesse des motards ?

R : Une demande d'installation d'un radar tronçon a été faite auprès de la préfecture. Il sera installé au-delà d'Agay. Les contrôles du bruit sur les véhicules et motos seront renforcés jusqu'à ce qu'une diminution soit constatée.

Q : Il est très difficile de traverser la route en face du Tiki plage, les véhicules roulent à vive allure. Peut-on installer des ralentisseurs afin de diminuer la vitesse ?

R : M. le Maire fait état des comportements liés à des incivilités. Le rôle de la commune est de les prévenir, voire de les réprimer, des contrôles vont être renforcés.

Intervention de Mme Claire Butard qui explique qu'une étude va être effectuée, prenant en compte : le nombre important de véhicules qui fréquentent cette voie, (+ de 3000 par jour) et la configuration des lieux. Un comptage des véhicules sera fait.

M. le Maire décide d'affecter au quartier du Dramont une enveloppe de crédits en collaboration avec le Département. Ces crédits vont permettre de réaliser un programme global d'aménagement sur le quartier, comprenant la voirie et les stationnements aux abords des commerces pour en faciliter l'accès de la clientèle.

RÉFLEXIONS POUR 2019

M. le Maire informe l'assemblée que l'effort public de la commune sera concentré pour l'année 2020 sur un projet global, qui devra intégrer les questions à la fois de circulation et stationnement pour les riverains et les commerces.

Concernant la faisabilité de mise en place d'une zone à 30km/h dans le quartier, Mme Butard souligne que ce dispositif fait l'objet d'une réglementation précise. Ce type d'aménagement se rencontre davantage dans les centres urbains. Une documentation est disponible au BMP.

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE-VOIRIE-TRAVAUX ROUTIERS ET COMMISSION URBANISME ET AMÉNAGEMENT –M. BERRETTA- :

La circulation sur le boulevard de la 36^{ème} division du Texas pose le problème de la sécurité des piétons. Il serait souhaitable d'envisager ce boulevard avec un terre-plein central et une diminution de la largeur des trottoirs à hauteur du Tiki plage.

M. le Maire indique son accord sur le projet, la priorité doit être donnée à la sécurité et au stationnement.

M. le Maire s'était engagé l'année dernière à effectuer des contrôles au début et à la fin des chantiers de construction de logements. Cette mesure avait pour but de constater les éventuelles dégradations provoquées par ces chantiers, afin de les mettre à la charge des promoteurs.

M. le Maire rappelle les mesures qu'il a fait inscrire dans le nouveau PLU afin d'éviter la bétonisation de la commune et préserver les espaces verts. La Charte de fonctionnement en cours de modification des Conseils de quartier, va intégrer la consultation obligatoire des Conseils de quartier sur tout programme de construction de plus de 10 logements.

Concernant les mesures prises pour la surveillance des chantiers, le Maire confirme que ces états des lieux ont bien été effectués par le service urbanisme en lien avec les services techniques.

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE –M. CROS- :

Exploitant du restaurant sur la plage du Tiki, M. CROS constate un usage déraisonné des douches sur la plage. Ce problème a été signalé la semaine dernière, ce matin le CTM a fait poser les panneaux de recommandations incitant les usagers à un meilleur usage des douches.

Le Maire souligne l'importance de la réactivité des services de la commune face à ce type de demande. Il présente l'application « Gestion de la Relation Citoyenne » mise en place et accessible sur Smartphone qui permet pour un habitant de signaler immédiatement, photo à l'appui, une anomalie sur le domaine public. La problématique parvient directement au CTM qui en effectue rapidement le traitement.

M. CROS interpelle M. le Maire sur les commerçants ambulants et demande si l'arrêté interdisant la vente ambulante sur certaines plages a été reconduit.

Le nouvel arrêté a été signé le 31 mai dernier, il renouvelle ces mesures d'interdiction afin de préserver le commerce local.

M. MATTIOLI demande à ce que des panneaux d'information soient installés aux entrées du sémaphore en trois points afin de rappeler l'interdiction de pénétrer dans le massif lors de périodes à risques (fortes chaleurs, canicule).

Mme BUTARD précise que les panneaux sont en cours de pose.

M. MATTIOLI demande l'intervention de la brigade de l'environnement afin de sensibiliser les commerçants à respecter la réglementation liée à l'utilisation des containers à déchets.

M. le Maire donne son accord et rappelle que cette brigade a été créée cette année afin de sensibiliser les habitants, professionnels, à la nécessité de respecter l'environnement.

M. BERRETTA signale un problème d'accueil à la déchetterie, les contrôles s'effectuent de manière abusive.

M. le Maire demande au Directeur Général de vérifier cette information afin de donner les directives adéquates auprès des agents d'accueil. Il informe les habitants de la mise en place prochaine de la collecte des déchets verts qui débutera à Valescure et se généralisera ensuite sur toute la commune.

Q : Est-il possible de remplacer les containers à déchets actuels par un matériel similaire à ceux installés à Santa Lucia (avec visuels) ?

R : M. CHABERT, indique qu'ils seront remplacés à court terme.

Mm BRAHIM demande s'il est possible d'envisager l'installation d'un distributeur de billets ?

Mme CHIODI, informe des démarches effectuées auprès de plusieurs banques. La Caisse d'Épargne est la seule à avoir répondu favorablement. Suite à une prospection, le local identifié à cet effet, appartient à EDF. La ville se charge de continuer les démarches afin de donner une issue favorable à la demande du Conseil de quartier.

L'information sera transmise aux conseillers de quartier.

M. le Maire indique qu'il est important que cette demande aboutisse, si la commune est appelée à participer financièrement à cette installation, elle le fera. C'est important pour le quartier, et sa population résidente et touristique.

Mr MATTIOLI évoque la question de l'entretien de l'espace boisé le long de la plage du débarquement. Cet espace appartient au département.

Mr BERRETTA demande s'il est possible d'envisager l'installation d'un radar pédagogique entre la plage de Camp Long et l'église, dans le cadre du programme de réaménagement global de la voirie qui est prévu.

Mr BERRETTA signale également les incivilités la nuit sur la plage du débarquement et sur le parking. Est-il possible de renforcer l'éclairage public ?

Mme BUTARD indique que cet endroit est un espace naturel sensible, c'est-à-dire soumis à une protection de la biodiversité existante. Il faudra étudier l'impact environnemental de l'éclairage. Cette demande sera étudiée et chiffrée.

M. BERRETTA demande une mise à sens unique de la rue du Débarquement, de chaque côté de la boulangerie, exceptée pour les riverains.

M. MATTIOLI évoque le nettoyage des voiries ; la société contactée à ce sujet a indiqué un renforcement des équipes d'intervention prévue du 15 juin au 15 septembre.

M. CROS demande la pose d'un coussin berlinois ainsi que la réfection du passage protégé en raison de la dangerosité au niveau de la sortie du camping.

Mme BUTARD informe qu'une étude est en cours. Une réunion sera faite avec les conseillers du quartier.

COMMISSION CULTURE-ANIMATIONS-SPORTS-M. ZUCCO- :

Le Cercle Dramontois organise pas moins de 21 animations sur l'année, les nouvelles animations devront tenir compte de celles déjà existantes. La société Sud Concept mettra en place des animations sur le lac.

Un projet d'installation de marché hebdomadaire sera étudié de concert avec les commerçants sédentaires du quartier et l'adjoint au commerce.

M. le Maire présente les évènements-animations-conférences qui ont lieu tout au long de l'année sur le thème de « Saint-Raphaël, un passé riche d'avenir ». Un projet de sentier d'interprétation historique « Dans les pas des Carriers » dans le quartier du Dramont est en cours de réalisation.

Mme BRAHIM soulève la question des transports pour plus de mobilité sur la commune et la CAVEM.

M. le Maire informe qu'un service a été mis en place par le Centre Communal d'Actions Sociale (CCAS), dénommé « Relais Assistance Mobilité », destiné aux personnes en perte d'autonomie, souhaitant aller sur les spectacles de l'été à Saint-Raphaël. Il est prévu de le maintenir au mois de septembre pour proposer une offre de transport nocturne sur les lieux d'évènements culturels de la ville.

Fin de la réunion 20 h 30.